



Pour l'Emploi dans le CHER, rassemblements :

LUNDI 18 OCTOBRE 2004

- ü **10h00 devant le siège du MEDEF**, (Rue Molière à Bourges)
- Ä *Pour s'opposer au chantage à l'emploi, aux délocalisations d'entreprises !*
- Ä *Pour exiger de meilleurs salaires conditions de travail !*

Puis,

- ü **11h30 devant le Conseil Général du Cher.**
- Ä Pour demander des contrôles accrus sur les Aides Publiques versées aux entreprises.

Alors que le niveau de chômage départemental atteint les 10%, que 30% des emplois industriels ont été supprimés depuis le début des années 90, de nouvelles menaces pèsent sur les bassins d'emploi du département.

- Ä Giat Industries, MBDA, suppriment des emplois à tours de bras ;
- Ä Le projet de Budget 2005 confirme la suppression de plusieurs milliers d'emplois dans la fonction publique ;
- Ä Michelin poursuit et amplifie ses politiques d'externalisation et de délocalisation de production ;
- Ä Le secteur de l'automobile, après la fermeture de Matra Romorantin, poursuit également ses restructurations.
- Ä Le réseau de sous traitants et le commerce sont aujourd'hui touchés de plein fouet par ces restructurations...

D'un coté, c'est le **bradage de l'emploi et des services publics**, l'abandon de pans industriels entiers, sous couvert d'harmonisation Européenne.

D'un autre coté, pour gonfler davantage les profits des actionnaires, le patronat a trouvé une nouvelle arme :

Ä **Le chantage aux délocalisations.**

Les salaires, les garanties collectives des salariés seraient la cause des maux dont souffre l'entreprise.

Il n'est pas supportable de poursuivre dans la voie sans issue, d'un accompagnement sociale des restructurations et des suppressions d'emplois, avec de surcroît des financements publics, sans contrôle et sans évaluation de leur efficacité.

Il est aujourd'hui nécessaire, de passer à un développement solidaire des territoires, impliquant la responsabilité des pouvoirs publics mais également des entreprises.

Il est grand temps que les entrepreneurs s'y mettent ! La responsabilité des donneurs d'ordres est aujourd'hui posée.

La Cgt, pour sa part, avance l'idée du Statut du Travail Salarié, véritable sécurité sociale professionnelle au service de l'emploi, du développement et de l'économie des territoires.

Instaurer un mécanisme de contrôle et d'évaluation des aides publiques départementales.

La situation de l'entreprise JOSKIN est significative, des limites de l'efficacité des aides à la création d'emplois et des dérives patronales.

La CGT n'est pas opposée au principe des aides publiques pour le développement de l'emploi, mais nous demandons l'instauration d'un mécanisme de contrôle et d'évaluation de ces aides.

Pour notre Département,

L'Union Départementale CGT a sollicité les partis politiques représentés au sein du Conseil Général afin de leur présenter nos exigences en la matière :

- Ä Création d'une commission de contrôle et d'évaluation, composée d'élus locaux, de représentants des organisations syndicales de salariés représentatives, de représentants des employeurs et de la Direction Départementale du Travail.
- Ä Chaque attribution d'aide doit s'accompagner de contreparties, en terme d'emploi.
- Ä Les entreprises bénéficiaires devront s'engager, à respecter la législation sociale, à développer la démocratie sociale et la mise en place des institutions représentatives du personnel.
- Ä Avant toute attribution d'aide, une information préalable sera adressée aux élus du personnel, lorsqu'ils existent, afin que leur avis soit pris en compte.
- Ä Si les contreparties et engagements ne sont pas respectés, les aides devront être restituées.

Nous sollicitons
les élus du Conseil Général
afin qu'une résolution, allant
dans ce sens, soit présentée
à l'assemblée départementale.